

**Le FCPE AE Actions Responsables** est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro . Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

## L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

### Profil de Risque SRI \*



\* Indicateur de risque (SRI) :

L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A) 35,69

Actif net portefeuille (EUR) 6 212 317,42

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité 15,78%

Volatilité indice 15,65%

Alpha de Jensen -7,83%

Tracking error 3,90%

Ratio de Sharpe 0,67

Ratio d'information -2,12

Beta (fonds de fonds) 99,10%

## Performances nettes de frais 25/11/2025 (source: AGRICA Epargne)

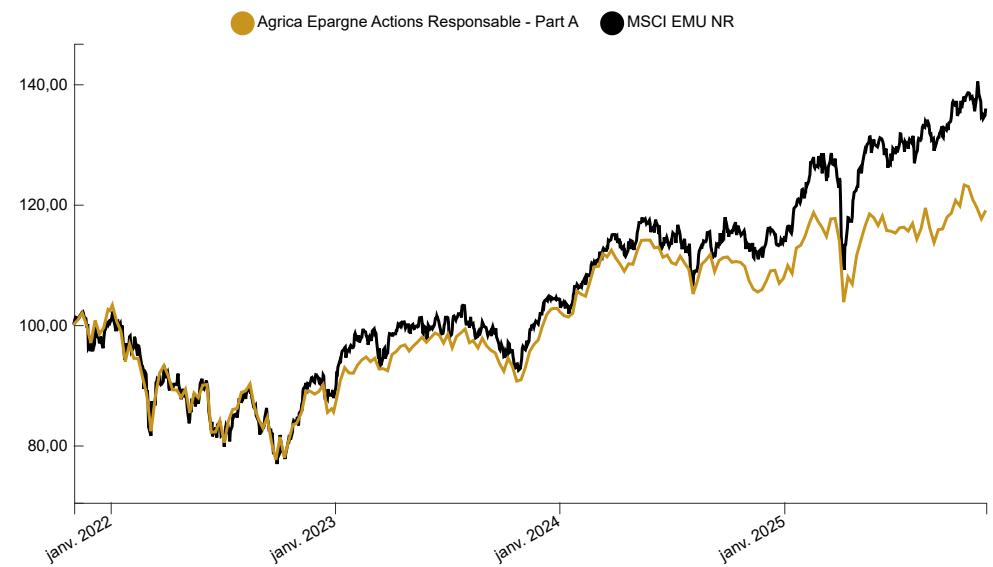
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	-3,21%	10,48%	12,44%	18,97%
MSCI EMU NR	-1,88%	19,04%	21,67%	35,90%
Écart	-1,32%	-8,56%	-9,23%	-16,93%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022
Part A	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer :Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

## Commentaire de gestion

Les marchés

Entre le 28 octobre et le 25 novembre 2025, le MSCI EMU perd 1,88%, ce qui porte sa performance depuis le début d'année à +19,04%. Le mois a été rythmé par l'évolution des anticipations de politique monétaire de la Fed et par des craintes persistantes autour d'une possible bulle liée à l'IA. Aux États-Unis, les marchés ont d'abord corrigé, avec un recul de plus de 4% pour le S&P 500 et de 7% pour le Nasdaq en cours de mois et ce, malgré une publication solide de NVIDIA. Ils ont ensuite rebondi en fin de période, soutenus par l'anticipation d'une baisse de taux en décembre par la Fed, notamment après la légère remontée du taux de chômage américain à 4,4%. Finalement, le S&P 500 termine le mois de novembre en hausse de 0,3%, tandis que le Nasdaq recule de 1,5%.

Sur le plan économique, les données préliminaires de l'enquête S&P indiquent une dynamique solide du sentiment économique des deux côtés de l'Atlantique. En zone euro, le PMI composite ressort en expansion à 52,4, porté par une stabilisation de l'activité en France, tandis que l'Allemagne demeure toujours en zone d'expansion. Aux États-Unis, les enquêtes S&P restent très encourageantes, avec un PMI composite à 54,8 en novembre, soutenu par une activité robuste dans les services. Le mois de novembre a également été marqué par la fin du « shutdown » aux États-Unis, permettant le déblocage du paiement des salaires de millions d'Américains.

D'un point de vue sectoriel, les performances ont été hétérogènes en novembre. Le secteur financier (+3,7 %), l'énergie (+3,1%) et le secteur des matériaux (+1,8%) se sont distingués. Les sociétés financières continuent de bénéficier de révisions positives de leur bénéfice par action depuis le début de l'année et affichent désormais une performance impressionnante de 51,0% depuis le début de l'année. À l'inverse, la technologie (-3,9%), l'industrie (-2,7%) et le secteur des services de télécommunication (-1,2%) ont sous-performé.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

La contre-performance du fonds s'explique entièrement par un effet allocation négatif, lié à notre surpondération au secteur

technologique et à notre importante sous-pondération au secteur financier, compensé que partiellement par un effet sélection positif.

Parmi les principaux contributeurs positifs à la performance relative figurent deux sociétés financières : Intesa SanPaolo (+12,4%) et BNP Paribas (+9,9%). On retrouve également AstraZeneca (+12,4%), qui a publié des résultats trimestriels ressortis au-dessus des attentes. Le groupe pharmaceutique britannique a confirmé son ambition d'afficher une croissance à deux chiffres de son BPA en 2025, soulignant ainsi son profil de croissance unique au sein de son secteur. Spie (+5,9%), société de services multi techniques avec une forte exposition au marché domestique allemand, ressort également parmi les principaux contributeurs positifs à la performance relative.

À l'inverse, parmi les principaux détracteurs figurent nos positions dans les biens d'équipement industriels, comme Legrand (-12,7 %), Siemens AG (-7,0 %), et Schneider Electric (-6,1 %). Le fonds reste sensiblement surpondéré à ce secteur, qui bénéficie de l'électrification de l'économie, de la demande croissante de logiciels industriels et du développement des centres de données, infrastructures critiques pour l'essor de l'intelligence artificielle.

Nous n'avons pas effectué de mouvement sur le fonds en novembre.

Le portefeuille termine le mois avec un score ESG supérieur de 3,1 points à celui de son indice de référence. L'exposition du portefeuille aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 62%, et 52% du portefeuille est investi sur des entreprises offrant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

Entre le 28 octobre et le 25 novembre, AGRICA Epargne Actions Responsables recule de 3,2% et sous-performe son indice de référence

## Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

Nombre de lignes

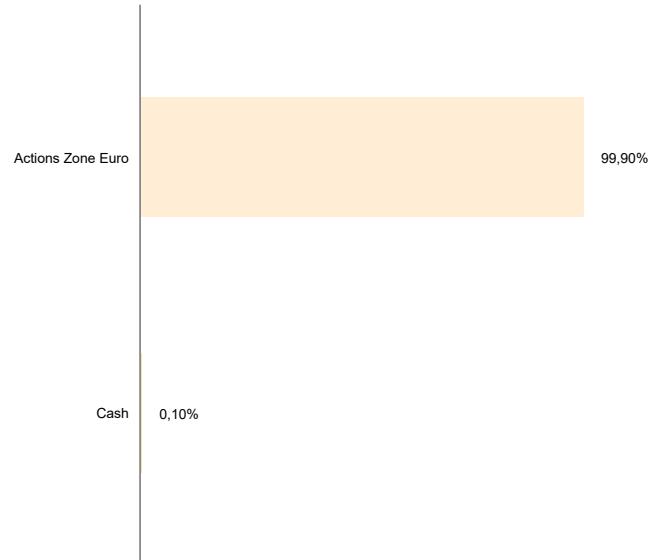
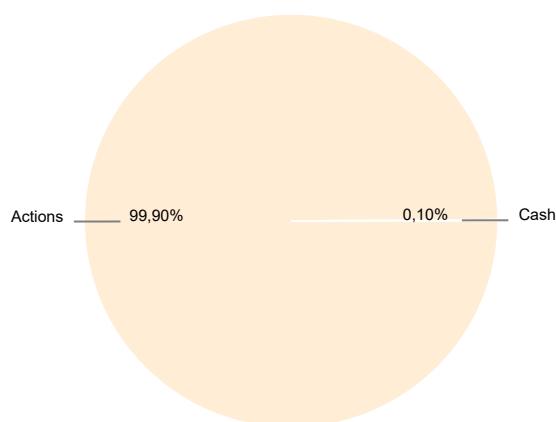
2

## 10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	99,90
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,10

## Allocation d'actifs

## Repartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE**  
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE

**AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA**

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 25/11/2025.